

Bulletin départemental spécial n°31 du 4 février 2022



Pôle Cabinet-Secrétariat Général

- Arrêté Commission administrative paritaire départementale 2022.



Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Vaucluse

Bureau des instances

Affaire suivie par : Samira REYNIER Tél : 04 90 27 76 07

Mél: ce.secretariat.instances84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers 84077 AVIGNON

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE VAUCLUSE

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état ;
- VU le décret n°61-1012 du 7 septembre 1961 portant statut particulier des instituteurs en ce qui concerne les conditions d'avancement d'échelon et de changement de fonctions ;
- VU le décret n°72-589 du 4 juillet 1972 modifié portant dispositions statutaires concernant les instituteurs ;
- VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- VU le décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;
- VU le décret n°90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;
- VU le procès-verbal du 6 décembre 2018 portant les résultats des élections à la commission administrative paritaire départementale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles de Vaucluse;

ARRETE

Article 1

La liste des membres de la commission administrative paritaire départementale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles de Vaucluse est actualisée comme suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

Mme Claudie FRANCOIS GALLIN Directrice académique des services de l'Éducation nationale de

Vaucluse, présidente

M. Stéphane GOGET Directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale de

Vaucluse

M. Alain MASSENET Secrétaire général de la DSDEN de Vaucluse

Mme Corinne CROS IEN adjoint à la DASEN en charge du 1er degré

Mme Karine BOISSON IEN circonscription de Avignon 3

M. Jean-Jack GRENET IEN circonscription de l'Isle sur la Sorgue

Mme Marie-Claude GIMENEZ IEN circonscription de Carpentras M. Lionel FERRIER IEN circonscription de Cavaillon

Mme Dominique PAPON IEN ASH

Mme Jocelyne CROZE Cheffe du Pôle 1er Degré (ressources humaines – moyens)

Membres suppléants

M. Frédéric DUMAS

Mme Armelle TACHDJIAN

M. Erick LE FLOC'H

Mme Isabelle DIDIER

M. Patrice GANDOIS

IEN circonscription Avignon 1

IEN circonscription Orange

IEN circonscription Bollène

IEN circonscription Pertuis

M. Olivier DA SILVA IEN Maternelle – EP

M. Philippe BROCHAYE

Mme Stéphanie ARIZZOLI

Chef de Pôle des Moyens 1er et 2nd degré
Cheffe de Pôle Académique des Bourses

Mme Valérie SEARD Cheffe de Pôle Examens et Concours - Pôle Académique CFG/DNB

1

Mme Isabelle MONNIEZ Cheffe de Pôle des Affaires Financières et Logistiques

B - Représentants élus du personnel

Membres titulaires

Professeur des écoles classe exceptionnelle :

1. Mme Nadine GERBEAUX

représentant SNUDI-FO

Professeur des écoles hors classe :

2. Mme Véronique DARCHE

représentant SNUDI-FO

Instituteurs et professeurs des écoles classe normale :

moditate and of professional and observe states the many			
3.	Mme Sophie FARRET-GRAVEZ	représentant SNUDI-FO	
	Mme Mélanie SAISSE	représentant SNUDI-FO	
5.	Mme Cindy LAMBOLEY	représentant SNUDI-FO	
	Mme Aurore LABANI	représentant SNUipp-FSU	
	Mme Julie CHARDON	représentant SNUipp-FSU	
8.	M. Nicolas FLAVIER	représentant SNUipp-FSU	
9	Mme Marjorie LUBRANO	représentant SNUipp-FSU	
	Mme Catherine BRUNA FANTONE	représentant SE-UNSA	

Membres suppléants

Professeur des écoles classe exceptionnelle :

11. M. Jean-Pierre GODELLE

représentant SNUDI-FO

Professeur des écoles hors classe :

12. M. Frédéric SAVAL

représentant SNUDI-FO

Instituteurs et professeurs des écoles classe normale :

13. M. Tanguy LANGLET	représentant SNUDI-FO
14. Mme Mallory MINANA	représentant SNUDI-FO
15. Mme Sylvie LANCAR	représentant SNUDI-FO
16. Mme Bérénice BILLON	représentant SNUipp-FSU
17. Mme Carole BAYEUX	représentant SNUipp-FSU
18. Mme Karine GARREL	représentant SNUipp-FSU
19. Mme Céline BERTAUX	représentant SNUipp-FSU
20. M. Mickaël CHALEARD	représentant SE-UNSA

Article 2

Le Secrétaire Général de la DSDEN de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 3 février 2022

Claudie FRANCOIS GALLIN